# AVIS SIMPLIFIE VENTE A L'AUDIENCE DES CRIEES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CLERMONT FERRAND DU JEUDI 7 JUIN 2018 A 10H

### EN UN SEUL LOT

Une propriété bâtie sise commune de La Forie, cadastrée section AB 206, « Le Bourg » pour 63ca, AB 202, « Le Bourg » pour 1a 48ca et AB 371, « Le Bourg » pour 25ca, savoir :

- une maison d'habitation élevée sur 2 étages, d'une surface habitable d'environ 107 m², avec garage, petit jardin et courette aménagée, se décomposant comme suit :
  - Au rez-de-chaussée : salon/séjour avec cheminée (27m²), cuisine (14.5 m²) ;
  - Au 1<sup>er</sup> étage : palier, 1 chambre (19m²), WC, salle de bain équipée avec jacuzzi (11.5 m²) ;
  - Au 2<sup>e</sup> étage : 1 chambre (30m<sup>2</sup>) ;
  - Cave:
  - Garage.

L'immeuble est libre de toute occupation.

### **MISE A PRIX:**

# **VINGT NEUF MILLE €UROS (29 000.00 €uros)**

## Renseignements s'adresser à :

- La SCP TERRIOU RADIGON CHERRIER VENNAT, avocats, 42 avenue Julien à Clermont-Ferrand 63000, Tél.: 04.73.34.12.56
- Aux avocats près le Tribunal de Grande Instance de Clermont-Ferrand;
- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Clermont-Ferrand, au Palais de Justice, 16 place de l'Etoile où est déposé le cahier des conditions de vente.

Pour la visite s'adresser à la SCP BARNIER BREHM, Huissier de Justice, 43 avenue Julien à Clermont-Fd, Tél. : 04.73.93.30.82

Fait et rédigé par Maître E. RADIGON, de la SCP TERRIOU RADIBON CHERRIER VENNAT, avocat soussignée,

A Clermont-Ferrand, le 16 avril 2018